

**Procès-verbal du C.A. de l'asbl FVWB 20 SEPTEMBRE 2023  
à 19 H**

**Présidente** : D. RETERRE.

**Administrateurs** : D. Van Bever, A.M. Habets, P.Schmets,  
B. Dewilde , E. Davaux, S. André.

**Cellules** : M. Loppe, C. Nogara, B. Valentin.

**Invités permanents** : R. Gruselin, F. Schmitt , P. Carlier, P. Achten.  
F. Fossepré.

**Excusé** : D. Vanleeuw.

---

*Commission Technique*

---

Evaluation des 2 Pôles d'excellence (saison 2022-2023).

Analyse des rapports rendus par le D.T suite aux réunions organisées dans chaque club pour faire l'évaluation.

**Evaluation remise pour le club de WAREMME**

La FVWB, représentée par Mr. Pascal Schmets, trésorier, et Herman Vleminckx-Huybens, directeur technique, constate que, suite à ladite réunion, le label « Pôle d'Excellence » peut être prolongé, comme l'asbl Waremmme VBC a répondu aux critères toujours d'actualité de la convention d.d. 2020.09.26. A l'occasion de la prochaine réunion du Conseil d'Administration de la FVWB, la Cellule technique planifiera le prolongement du label « Pôle d'Excellence » pour l'asbl Waremmme VBC

avec avis favorable.

### **Evaluation remise pour le club de TCHALOU**

Rapport présenté de manière claire et très complète de ce qui a été fait et ainsi que des projets pour la saison suivante.

Les représentants de la FVWB ne peuvent que constater que la convention « Pôle d'Excellence » est plus que respectée par Capital@Work BAO Tchalou Volley donc la Cellule technique remet un avis favorable pour le prolongement de la convention.

Le CA prolonge les conventions faites avec ces 2 clubs à l'entame de la 3<sup>ème</sup> saison.

Le versement de la 1<sup>ère</sup> tranche de subsides sera fait début octobre.

### **Dérogation carte de coach.**

Pour chaque dossier présenté, une proposition est faite par la cellule formation des cadres.

**BODART Margot** : activation de la carte D **7 OUI**

**BRULIN Stéphane** : refaire une nouvelle demande d'engagement pour Initiateur + formation 4-5 novembre à Remouchamps → validation de la carte D jusqu'au 8/11/2023.

En cas de non-respect de ces conditions, la carte sera désactivée. **7 OUI**

**DEHANNE Camille** : refus de la demande de dérogation pour non-respect des engagements **7 NON**

**LALLEMAND Philippe** : suivre une formation continue → activation de la carte A jusqu'au 25 octobre. Si non-respect de cette condition, la carte sera désactivée. **7 OUI**

**MARTIN Claudia** : suivre la formation de scouting en ligne pour recevoir sa carte D **7 OUI**

**SCHMITT Pierre** : doit valider les 2 modules de la formation suivie pour recevoir la carte D **7 OUI**

**WARBECQ Geoffrey** : doit valider une formation continue comme la base de scouting pour activation une carte C **7 OUI**

**LORGE Gil** : doit valider une formation continue pour activation une carte D **7 OUI**

---

*Commission Rencontres*

---

M. Loppe signale le forfait de l'équipe de WALHAIN B en Promotion.

Il revient sur les problèmes récurrents au niveau du portail et des adresses mails avec les responsables de VB. Il rappelle l'urgence d'avoir un portail commun .

Absence d'une entité pour les Inter provinces : cela imposera un changement d'horaire mais pas du règlement.

---

## *Arbitrage*

---

C. Nogara donne des précisions sur l'information donnée lors de la réunion des arbitres pour l'utilisation des plaquettes .

Lors du CA de VB du 21-09-2023, un complément au règlement de compétition a été adopté pour confirmer le règlement antérieur « 11.8 Plaquettes On n'utilise pas de plaquettes de remplacement de joueurs dans les compétitions nationales. Il s'agit d'une dérogation aux règles internationales du jeu, telles que décidées au CA de Volley Belgium du 18/08/2022. »

Cela s'applique évidemment aussi au niveau FVWB.

Information sur le suivi des dossiers en cours comme « la beauté du sport » en collaboration avec d'autres fédérations ainsi que sur la réunion des visionneurs, avec la mise en place d'un document de travail fait en collaboration avec V.B.

L'installation du vidéo challenge pour les clubs de Tchalou et Charleroi se réalise en collaboration avec les clubs afin de pouvoir l'utiliser dès le début du championnat.

P. Achten fait remarquer, que d'après les informations reçues, le coût des frais d'arbitrage en FVWB et V.B est de plus en plus important pour les clubs.

### **Composition de la cellule arbitrage acceptée et ratifiée par le CA**

Responsable arbitrage : Nogara Christian

- Olivier Gilson : responsable cellule visionnement - formateur visionnement
- Jérôme Cornet : formateur arbitres - responsable des désignations des tournois FVWB
- Yvan Emma : formateur arbitres.
- Blaise Pécheur : responsable secrétariat FVWB - membre cellule visionnement
- Etienne Poriau : désignations FVWB
- Michel Dehut : désignations Volley Belgium

Collaborateurs cellules : Responsables entités provinciales

- Yves Paduart ( Hainaut )
- Eric Humblet ( Liège )
- Bonami Emmanuel ( Brabant Wallon )
- Leopold Haager ( Luxembourg )

---

## *Trésorerie*

---

Dans le cadre de la « labellisation », le versement des subsides 2022 va être fait vers aux centres de Développement et Pôles d'excellence. Et le dossier 2023 est en cours de réalisation.

---

## *Divers.*

---

### Délégation de signature pour le « Fond Ecureuil »

La CA donne délégation au trésorier, P Schmets, pour la signature de ce dossier (demande d'avance de subsides)

### Fin de collaboration avec le Directeur Technique.

La fin de contrat décidée dans la 1<sup>ère</sup> convention avalisée par les 2 parties est effective au 30 septembre 2023.

Ce jour, le D.T s'est adressé à la Présidente en proposant de prolonger son contrat jusqu'au 31-10-2023 pour qu'il puisse finaliser certains dossiers (labellisation et Plan Programme)

**Résultat du vote : 6 NON 1 Abstention.**

La fin de contrat est donc maintenue au 30 septembre 2023.

### Appel à candidature pour un D.T.

Les candidatures doivent être remises pour le 30 septembre 2023.

L'audition des candidats aura lieu le mercredi 4 octobre.

- ✚ Pour permettre une meilleure lisibilité, un nouveau rappel est fait pour demander qu'apparaisse dans les classements et résultats le nom en entier du club et non pas son abréviation.
- ✚ Dans Volley Spike, demande pour supprimer la désignation de l'arbitre dans les informations données lors de l'utilisation de la tablette pour la rencontre « réserve » mais apparemment ? cela ne semble pas possible.
- ✚ Rappel que dans le respect du RGPD et dans un courrier destiné à un groupe de personnes, il faut mettre ces destinataires en « cci ».

Fin de la réunion : 22h 30

**La Secrétaire Générale**

**HABETS AM**